

CA - Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)

Code RNCP : RNCP36836

Niveau de qualification : Niveau 6

Certificateur : Ministère de la santé et de la prévention

Public concerné

Toute personne justifiant d'une expérience professionnelle de deux ans à quatre ans réalisée dans tout organisme public ou privé relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire.

Prérequis

- Recevabilité administrative obtenue (Livret 1)
- ou
- Entrée dans le parcours via la plateforme France VAE

Délai d'accès

De 15 jours à 1 mois

Modalités de réalisation

- En présentiel
- À distance (visioconférence)
- Format mixte possible

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

L'accompagnement peut être adapté aux personnes en situation de handicap après analyse des besoins spécifiques.

CONTACT

CIMIA Luidgy
contact@iad-vae.fr
07 67 40 99 83

La validation de vos acquis s'effectue en trois étapes :

1. Le livret 1 : Il consiste à remplir votre formulaire d'inscription et à rédiger un CV mettant en avant vos expériences professionnelles
2. Le livret : C'est une étape majeure. Vous devez rédiger un dossier détaillant vos expériences professionnelles en lien avec le référentiel du CAFERUIS
3. La soutenance : Il s'agit de présenter à l'oral votre livret 2. Vous devrez prouver que vous avez les compétences requises par le référentiel. Le jury est composé de professionnels et d'enseignants en lien avec le diplôme visé. L'épreuve orale se déroule en présentiel et dure environ une heure

Le référentiel de cette certification de formation est constitué de 6 blocs de compétences :

BC 1 : Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale

BC 2 : Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale

BC 3 : Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention

BC 4 : Contribuer au projet d'établissement ou de service

Dispenses et allègements

Candidats qui justifiant d'un diplôme d'Etat du travail social de niveau 5 ou 6

Débouchés

Le type d'emplois accessibles sont Chef de service, Responsable de service éducatif ou social, Cadre socio-éducatif, Responsable d'unité, Responsable de pôle, Adjoint de direction...

La validation du diplôme relève exclusivement du jury du certificateur, qui peut prononcer :

- Validation totale
- Validation partielle
- Refus de validation

En cas de validation partielle, un accompagnement complémentaire peut être proposé.

Droit à congé VAE

Vous êtes salarié et vous souhaitez vous engager dans un parcours de VAE, vous pouvez demander un congé de validation des acquis de l'expérience pour réaliser tout ou une partie de votre parcours VAE sur votre temps de travail. Ce congé VAE est d'une durée maximum de 48h et garantit le maintien de votre rémunération.